



L'ÉDITO /

LA DROITE VA-T-ELLE DÉRIVER VERS LA GAUCHE ?

Rassurez vous, ne voyez rien de politique dans cette question. Il s'agit de la rive droite d'Hennebont, délaissée sur le plan culturel et commercial, dont les 3.500 habitants sont condamnés à traverser le Blavet pour atteindre la rive gauche qui concentre l'essentiel de l'activité sociale et économique.

La rive gauche continue à rassembler services et commerces, même si ce n'est plus réellement le centre ville qui bénéficie de ce développement (zone du Quimpéro, axe routier de la Guardeloupe...). Dans le même temps, la rive droite, déjà sous équipée en magasins et en lieux d'animation sociale et culturelle, vient de perdre son unique poissonnerie et son marchand de journaux-papeterie.

Ne faut il pas revitaliser ces quartiers historiquement dynamiques et en plein boom démographique ?

A moins que l'arrivée de la nouvelle Passerelle des Forges ne soit l'unique réponse municipale à cette "migration obligatoire" en particulier pour les gens peu ou pas mobiles ?

Le Collectif citoyen hennebontais a plusieurs réponses à cette situation ; venez nous faire part des vôtres.

Lionel Barjonet



LE DOSSIER /

LES FINANCES À HENNEBONT

Le compte administratif 2008 et le budget 2009 ont été adoptés en conseil municipal le 26 mars.

Le **compte administratif** est le récapitulatif des opérations comptables effectuées dans l'année. C'est un peu comme votre relevé de compte bancaire, sur lequel les opérations et un solde à une date précise, au 31 décembre de chaque année. Celui-ci peut présenter un solde positif pour vos dépenses de vie courante, bien que vous ayez des emprunts à rembourser pour financer vos investissements : logement, voiture...

Le **budget** est une prévision (une déclaration d'intention) pour l'année en cours, appelée à subir des réajustements et modifications.

En 2008, le compte administratif de la Ville d'Hennebont présentait un solde positif de 2,5 millions d'euros pour la section de fonctionnement et de 1,5 million d'euros pour la section d'investissement. Oui, mais...

QUEL EST L'ÉTAT DES FINANCES ?

Le compte administratif 2008 nous apprend que :

- **la dette a augmenté de 33,88 % en un an.** Elle est passée de 838 € à 1.121 € par Hennebontais. La moyenne pour les communes de taille équivalente est de 930 €.
- **les charges financières (remboursements des emprunts) ont augmenté de 10,77% en un an** avec 800.000 € à rembourser par an jusqu'en 2019.
- **des entrées de recettes exceptionnelles ont été enregistrées en 2008** pour 2,5 millions d'euros avec la vente de terrains, la levée d'hypothèque sur le Captain hôtel (700.000 €), un virement en provenance du budget de l'assainissement (700.000 € également). Ceci dans l'objectif de mettre fin au contentieux Captain Hôtel. **Le chèque de 2,3 millions d'€ reste à faire en 2009.**

Pour équilibrer les budgets 2006 et 2007, la majorité précédente a renégocié différents emprunts pour un montant de 4 millions d'euros sur 15 ans. Une nouvelle négociation a eu lieu en 2008, cette fois, pour 5,2 millions d'euros à rembourser sur 25 ans ! L'endettement de la commune passe de 4,91 années à 9,25 années. Au-delà, de 10 à 12 ans, cela devient problématique. En l'état actuel du budget 2009, la commune s'oriente vers un endettement de l'ordre de 15 années fin 2009.

VERS OÙ ALLONS-NOUS POUR LES 3 ANNÉES À VENIR ?

Pour voir clair et guider l'action, un outil est nécessaire : le **plan pluri-annuel d'investissement**. A ce jour, la majorité municipale ne l'a pas élaboré ce qui ne donne aucune lisibilité quant à l'avenir. Malgré tout, la majorité a décidé d'augmenter le taux des impôts de 5 %. En outre, il est inscrit une augmentation de 20 % des charges financières et de 12 % des indemnités des élus. Des autorisations de programmes sont actuellement engagées pour 10 millions d'euros, dont la piscine qui représentera à elle seule : 600.000 € en 2009 ; 6,3 millions d'€ en 2010 et 2,2 millions d'€ en 2011. Les autres programmes engagés sont : la passerelle, la rénovation de la Porterie, la rénovation de l'école Curie, le transfert du stade Léo-Lagrange vers Kerlivio qui restent à payer.



Et à plus long terme ?

Pour la période 2010-2014, les risques encourus portent sur les difficultés à tenir les promesses : l'achat à titre conservatoire de l'Abbaye de la Joie ; la maison médicale d'urgence ; la modernisation des services municipaux ; le financement de micro-projets ; l'adaptation de l'Ecole de musique et de danse ; la signature de la charte Ya d'ar Brezhoneg et ses engagements à respecter ; le complexe sportif de Kerlivio se limiterait à une simple plaine de jeu...

Après 2014 ? La Zac-centre se présente comme une bombe à retardement. La commune se trouve déjà en incapacité d'emprunter jusqu'en 2019 alors que ses équipements vieillissent : le centre socioculturel ; les écoles du Talhouët et de Langroix ; la Maison pour tous... De plus des opportunités vont se présenter comme la requalification des sites de

Quelles orientations possibles ?

Rien n'est définitif lorsqu'on a le courage d'agir. Pour cela, il faudrait en premier lieu que la majorité municipale reconnaisse la situation et dépasse le clientélisme. Ce ne semble pas être le cas.

De nouveaux partenariats pourraient être tissés avec les autres collectivités :

- renforcer les dossiers avec Cap l'Orient : la gestion de l'eau, le port, le haras, l'office de tourisme, le tennis de table...
- engager de nouveaux partenariats avec les autres communes du canton : les serres, la diffusion culturelle, la piscine, l'enseignement artistique...
- rendre le fonctionnement de l'Office HLM Hennebont Blavet Habitat plus transparent et l'insérer dans une politique d'agglomération.

Une nouvelle gestion est à trouver :

- instaurer un véritable plan pluriannuel d'investissement, incluant le patrimoine historique,
- gérer les emplois et les compétences pour le renforcement d'un service public de qualité et économe.
- renforcer de nouvelles solidarités, par l'économie sociale et solidaire, avec la mise en place de microcrédits en faveur de projets professionnels.

HENNEBONT EN CHIFFRES

Hennebont, c'est un territoire de 1 923 hectares. Il compte 111 km de voirie, 57.000 m² de bâtiments publics, 60 hectares d'espaces verts (dont 12 hectares appartenant à l'office HLM Hennebont Blavet Habitat) et 11 hectares de stades.

Aménagé et entretenu par 220 agents communaux (+ 100 emplois horaires) qui utilisent 80 véhicules municipaux et nécessitent des locaux adaptés : bureaux, ateliers, serres...

Hennebont, ce sont des habitants : 14 573 habitants en 2008.

Une ville fiscalement pauvre : le potentiel fiscal des hennebontais est inférieur de 30% à la moyenne des villes de même taille. Ceci est corroboré par notre 305^e rang sur 600 villes pour la dotation de solidarité urbaine.

Les Hennebontais contribuent très fortement par leurs impôts. A Hennebont, sur 2 euros dépensés, 1 euro vient directement des contribuables. Dans les autres villes de cette taille, sur 3 euros, 1 euro est payé par l'habitant.

Sources : Ministère des finances

Dossier « Finances à Hennebont » : Jean-Luc Henry



LA RÉPARTITION DES MOYENS SUR LE BUDGET 2009

17 millions d'euros pour le fonctionnement

Recettes diverses	Autofinancement 1,4
Subventions 4,4	Dépenses diverses
Impôts et taxes 8,3	Charges exceptionnelles 2,5
Résultat 2008 2,5	Gestion courante 4
	Gestion du personnel 7,7
Recettes	Dépenses

6 millions d'euros pour l'investissement

Divers	Travaux engagés en 2009 3,7
Remboursement TVA 1,2	Travaux non réalisés en 2008 2,6
Emprunts 1,1	
Résultat 2008 1,5	
Autofinancement 1,4	
Recettes	Dépenses

En millions d'euros



André Hartereau, élu d'Hennebont Initiatives Citoyennes et membre de la commission des finances, répond à l'Écho citoyen.

Où en sont réellement les finances de la ville d'Hennebont ?

La situation est très préoccupante. Lors du débat d'orientation budgétaire au conseil municipal de février ainsi que lors du vote du compte administratif 2008 et du budget 2009 en mars, notre analyse n'a pas été réellement contestée. L'adjoint aux Finances a reconnu que la capacité de désendettement de la ville était bien passée de 5 à 9 ans au cours de l'année 2008.

L'échéance délicate du paiement de l'affaire « Captain Hôtel » sera en partie couverte par un versement de 700.000 € provenant du budget d'assainissement. Cette mesure dérogatoire a été autorisée par le préfet afin d'éviter une augmentation encore plus importante des impôts. Ceci dit, ce sont aussi les Hennebontais qui paient

l'assainissement.

En plus de cela, la ville a besoin, sur les trois années à venir, de 10 millions d'euros pour financer les actions déjà engagées, en particulier la piscine. Dans ce contexte, le groupe majoritaire du conseil municipal est dans l'incapacité de réaliser un plan pluriannuel d'investissement, c'est-à-dire prévoir le financement de ses promesses électorales.

Et la piscine, votre position ?

Jusqu'à présent, nous avons toujours soutenu le projet de piscine car le besoin social est évident, tant pour les scolaires que pour la population. L'état des finances de la ville et surtout l'incapacité de financer, seul, le fonctionnement de la piscine, nous poussent à s'opposer à sa réalisation. Tant que le budget communal sera dans cet état critique, nous ne cautionnerons pas une dépense de 9,5 millions d'euros pour la réalisation de la piscine et de plus de 400.000 € par an pour son fonctionnement. Nous pensons qu'en plus de la situation des finances d'Hennebont, le contexte économique et social devrait inciter à la prudence.

Qu'est-ce que vous a appris le débat budgétaire au conseil municipal ?

Le conseil municipal de mars a été très éclairant. A deux reprises, le maire a exprimé des positions militantes d'un autre âge.

D'une part, questionné sur le taux très élevé du « foncier bâti » à Hennebont de 34,54% (pour une moyenne nationale de 18,74%). Le maire a précisé que c'était un choix politique que de faire payer les propriétaires. Par cette mesure, il renforce la précarisation d'une population aux revenus modestes. En particulier les retraités qui ont acquis leur habitation après de longues années de travail.

D'autre part, interrogé sur l'avenir financier d'Hennebont, le maire a répondu qu'il continuera à agir de cette façon tant que le préfet et les services fiscaux ne l'alerteront pas. Cela est grave. Serait-il prêt à désengager sa responsabilité ? Il prend le risque de mettre la ville sous tutelle financière de l'État.



LA FAUTE À... / PAS DE CHANCE ?

A qui la faute ? La destruction des terrains de foot et des tribunes (d'où des travaux d'aménagement à Kerlivio) ; le déplacement des terrains de boules (reconstruction à Kerbihan) ; la fermeture de ce site qui permettait de relier le centre ville et le parc de Kerbihan. Tout ça pour laisser place à une belle route (interdite à la circulation automobile et piétonne). Et pour que pas ou peu de promoteurs se risquent à investir dans les projets envisagés. Non, vraiment à qui la faute ? ... A la crise, Monsieur le Maire ? ...

Corinne Bay

LA BONNE NOTE / LE PONT DE FER REMPLACÉ

Le passage du pont de fer, qui relie les deux rives hennebontaises du Blavet, est réouvert. Cinq ans après sa fermeture précipitée, les piétons, les cyclistes et les cavaliers peuvent désormais retraverser la rivière en toute sécurité. Il était temps !

Samedi 4 avril, la municipalité a sereinement inauguré l'équipement de remplacement.

Ce nouvel ouvrage ne rouillera pas tout de suite ... Il est traité contre la corrosion ...

Gwendal

LA FAUSSE NOTE / LE CENTRE-VILLE DÉSERTÉ

Il est net que de nouveaux espaces professionnels (commerces et bureaux) se créent entre le rond-point de l'hôpital et celui de la Guadeloupe : informatique, coiffeur, fleuriste, entretien de chaudières, matériel médical... La route et la facilité de stationnement aspirent vers la périphérie la clientèle, au détriment du centre-ville. Cette dévitalisation ne peut guère être contrecarrée par le développement de la Z.A.C. centre en panne... Grand dommage.

Isabelle Warion

SAISI SUR LE VIF / ZAC CENTRE INTERDITE AUX PIETONS ?



Le chantier de la Zac centre, anciennement terrain d'honneur de football d'Hennebont, est interdit aux piétons. En l'absence d'engins de travaux, les piétons se sont réappropriés ce no man's land en cœur de centre-ville.

André Picard

L'ACTU DU COLLECTIF CITOYEN HENNEBONTAIS /

Le collectif a tenu son assemblée générale annuelle, jeudi 5 mars 2009, en présence de nouveaux adhérents qui ont rejoint l'association. Ce rendez-vous a été l'occasion, pour les membres de l'association, de proposer des nouvelles thématiques de travail, toujours dans l'optique de faire évoluer Hennebont vers une cité « solidaire, durable et citoyenne »: les jardins citoyens ; les circuits courts et le maintien d'une activité paysanne ; les déplacements doux ; le circuit de l'eau et sa gestion ; les énergies renouvelables...

Une soixantaine de personnes a participé au 2^e forum citoyen organisé par le Collectif Citoyen Hennebontais, vendredi 27 mars. Thème de cette soirée : le budget 2009, quels choix et quelles conséquences pour Hennebont et ses habitants ? Ces rendez-vous, auxquels sont invités les élus municipaux d'Hennebont Initiatives Citoyennes à venir rendre compte de leur action, seront renouvelés tous les semestres. Prochain rendez-vous en octobre 2009.

Le Collectif Citoyen Hennebontais adhère au Gam (Groupement d'action municipale). Cet organisme d'éducation populaire fédère plusieurs dizaines d'associations à l'échelle nationale ne se retrouvant pas dans les réponses apportées par les partis politiques, de toutes tendances. Y sont travaillées les questions d'urbanisme, de politique culturelle et de participation citoyenne à la démocratie.

ECHO CITOYEN / SOUSCRIPTION & SOUTIEN 2008-2009 : 5€ MINIMUM

Nom : Prénom :
Adresse : Mail (facultatif) :

Coupon à découper ou à reproduire et à envoyer au Collectif citoyen hennebontais, maison des associations, place Gérard Philipe, 56700 Hennebont. Joindre votre règlement à l'ordre du Collectif citoyen hennebontais.



PUBLICATION DU COLLECTIF CITOYEN HENNEBONTAIS Directeur de la publication : Frédéric Toussaint, 02.97.36.59.44. Commission publication : Lionel Barjonet, 02.97.36.17.27. Souscription & soutien : Bernard Canal. Adresse postale : maison des associations, place Gérard Philipe, Hennebont. Mail : collectif@citoyens-hennebont.net

BREZHONEG EN HEN BONT / KOMZOMP ARGANT GET KORENTIN PARLONS ARGENT AVEC CORENTIN

Komzomp hag an argant ; ar c'houlz eo er c'humuniou. *Parlons d'argent, c'est la saison dans les communes.*

E brezhoneg, ur « franc » a veze graet ur lur anezhañ. Met un « euro » a vez lâret... un euro. *En breton, un franc se disait un « lur ». Mais un euro se dit... un « euro ».*

Estroc'h evit ur ger a zo evit komz ag an argant, evel : « blank », « gweneg », pe c'hoazh « real ». Anv-ioù moneizioù a veze graet gete en amzer a gent, met chomet barzh spe-red an dud e-pad pell. *Il y a plusieurs mots pour parler de l'argent, comme : « blank » (un sou en breton vannetais), « gweneg » (idem mais ailleurs qu'en vannetais), ou encore « real ». Ce sont des noms de monnaies employées autrefois mais qui sont restées dans l'esprit des gens.*

Moranvioù a zo ivez evel "segal", "logod", pe "kenau". *Il y a aussi des surnoms comme "segal", seigle; "logod", souris; "kenau", noix.*

En Hen Bont an taosoù lec'hel a gresko a 5 % ar bloaz-mañ. *A Hennebont les impôts locaux augmenteront de 5 % cette année.*

Hag e vo argant awalc'h evit ar poull-neuial ? *Y aura-t-il assez d'argent pour la piscine ?*

« Treuzell ar Govelioù » 'deus koustet 1.300.000 euros, da lâret eo div wezh muioc'h evit ar pezh a oa bet bannet get an ti kêr e 2004. *« La Passerelle des Forges » a coûté 1.300.000 euros, c'est-à-dire deux fois plus que ce qui avait été annoncé par la mairie en 2004.*

Hag, evit echu, un nebeut prederouriezh : « An dud a sav re a vangoerioù ha pas awalc'h a bontoù » (Isaak Newton). *Et pour finir, un peu de philosophie : « Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts » (Isaac Newton, citation figurant sur l'invitation à l'inauguration de la passerelle).*

Corentin Le Maout

